ⵜⴰⴳⵍⴷⵉⵜ ⵏ ⵍⵎⵖⵔⵉⴱ
ⵜⴰⵎⴰⵡⴰⵙⵜ ⵏ ⵜⵣⵔⴼⵜ ⴷ ⵜⵣⵡⵉⵔⵉⵜ

المملكة المغربية
وزارة الصناعة والتجارة

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

ATTESTATION D'ACCREDITATION

SEMAC

Le Ministre de l'Industrie et du Commerce atteste que le :

CENTRE TECHNIQUE DE PLASTURGIE ET DE CAOUTCHOUC

« C.T.P.C»

Sis Complexe des Centres Techniques Industriels,
Route Ouled Haddou, Boulevard 60, Sidi Maârouf, Casablanca

est accrédité conformément à la norme :

NM ISO/IEC 17025 : 2018

pour réaliser les prestations d'essais définies dans sa portée d'accréditation **AL 69/2015** annexée à la présente attestation.

La présente attestation, délivrée dans les conditions fixées par la loi n° 12-06 du 11 février 2010, le décret n° 2-10-252 du 20 avril 2011, ainsi que la circulaire relative à l'accréditation des organismes d'évaluation de la conformité, est valable jusqu'au **11 mars 2031.**

Rabat, le 12 mars 2026

Pour le Ministre de l'Industrie et du Commerce
Le Directeur Général du Commerce
Signé : Abdelouahed RAHAL

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de la version en vigueur de la portée d'accréditation AL 69/2015